

Réf: Dossier 319064

Avis de constitution

SOCIETE « MILAFLEX »

Siège ABIDJAN COCODY ABATTA, Lot 312, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 31 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MILAFLEX »

Objet : La fabrication de tuyaux hydrauliques pour l'industrie Minière ; La prestation de tous services, la fourniture ainsi que la vente d'équipements de tous genres dans le secteur pétrolier, gazier et des énergies ; Le commerce général, l'import-export, la vente et l'approvisionnement de tous biens dans le secteur pétrolier, gazier et des énergies ; L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ABATTA, Lot 312, Ilot 29

Dirigeant(s) M WHITE ADAM (COGÉRANT), M MILLS GRANT (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02889 du 13/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35756/GTCA/RC/2024 du 13/06/2024

